



RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
 ANNEXE I - ZONAGE
 EXTRAIT DU PLAN CA2Q21Z01

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

Date du plan : 2012-02-09
 No du règlement : R.C.A.2V.Q.51
 Préparé par : M.M.

No du plan : RCA2VQ51A02
 Échelle : 1:3 000

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire